



Meudon, le 15 novembre 2021

Chers adhérents,

Je vous le rappelais dans la newsletter de novembre : chaque année la pêche est fermée au mois de décembre afin de permettre le repoissonnement des étangs, et laisser une période d'acclimatation aux poissons qui seront déversés.

Nous ne maîtrisons pas les conditions d'alevinage, celles-ci nous sont communiquées par notre pisciculteur en fonction de contraintes qu'il rencontre lui-même.

Il nous a informé que cette année, cette opération sera réalisée plus tôt, et probablement en deux fois. Nous sommes donc dans l'obligation d'avancer la période de fermeture de la pêche. Pour cette raison toute pêche sera interdite sur nos deux étangs.

La fermeture prendra effet le vendredi 19 novembre au soir jusqu'au dimanche 19 décembre 2021 inclus.

Les dates d'ouverture de la pêche pour l'étang d'Ursine.

- Le poisson blanc : Lundi 20 décembre 2021.
- Le carnassier : Samedi 1 janvier 2022 : Seule la pêche aux leurres est autorisée.
- La carpe : Lundi 20 décembre 2021.

Les dates d'ouverture de la pêche pour l'étang des Ecrevisses.

- Le poisson blanc : Lundi 20 décembre 2021.
- Le carnassier : Samedi 1 janvier 2022 : Seule la pêche aux leurres est autorisée.
- La carpe : La pêche spécifique de la carpe sous toutes ses formes est interdite pour l'année.

Benoit Marque

*Président de Vélizy-Pêche*